Informations de base

2022/2171(INI) INI - Procédure d'initiative	Procédure terminée
Stratégie de l'Union européenne pour des textiles durables et circulaires **Subject** 3.40.10 Industrie textile, du vêtement, du cuir 3.70.20 Développement durable	

Acteurs principaux

Parlement européen

Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
ENVI Environnement, santé publique et sécurité alimentaire	BURKHARDT Delara (S&D)	12/07/2022
	Rapporteur(e) fictif/fictive WEISS-EHLER Pernille (EPP) SOLÍS PÉREZ Susana (Renew) HOLMGREN Pär (Greens /EFA) FIOCCHI Pietro (ECR) DE BLASIS Elisabetta (ID) HAZEKAMP Anja (The Left)	

Commission pour avis	Rapporteur(e) pour avis	Date de nomination
DEVE Développement	MORTLER Marlene (EPP)	14/06/2022
ITRE Industrie, recherche et énergie (Commission associée)	EHLER Christian (EPP)	06/07/2022
IMCO Marché intérieur et protection des consommateurs	PELLETIER Anne-Sophie (The Left)	04/10/2022
FEMM Droits de la femme et égalité des genres	KUHNKE Alice (Greens/EFA)	13/10/2022

Evénements clés

Date	Evénement	Référence	Résumé
24/11/2022	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
24/11/2022	Annonce en plénière de la saisine des commissions associées		
27/04/2023	Vote en commission		
09/05/2023	Dépôt du rapport de la commission	A9-0176/2023	
01/06/2023	Décision du Parlement	T9-0215/2023	Résumé
01/06/2023	Résultat du vote au parlement		

Informations techniques

Référence de la procédure	2022/2171(INI)
Type de procédure	INI - Procédure d'initiative
Sous-type de procédure	Rapport d'initiative
Base juridique	Règlement du Parlement EP 55 Règlement du Parlement EP 57_o
Autre base juridique	Règlement du Parlement EP 165
État de la procédure	Procédure terminée
Dossier de la commission	ENVI/9/09583

Portail de documentation

Parlement Européen

Type de document	Commission	Référence	Date	Résumé
Projet de rapport de la commission		PE736.502	06/12/2022	
Amendements déposés en commission		PE740.639	20/01/2023	
Avis de la commission	DEVE	PE738.579	02/03/2023	
Avis de la commission	FEMM	PE737.329	10/03/2023	
Avis de la commission	IMCO	PE738.645	29/03/2023	
Avis de la commission	ITRE	PE738.770	29/03/2023	
Rapport déposé de la commission, lecture unique		A9-0176/2023	09/05/2023	
Texte adopté du Parlement, lecture unique		T9-0215/2023	01/06/2023	Résumé

Commission Européenne

Type de document	Référence	Date	Résumé
Réaction de la Commission sur le texte adopté en plénière	SP(2023)454	30/10/2023	

Réunions avec des représentant(e)s d'intérêts, publiées conformément au règlement intérieur

Rapporteur(e)s, rapporteur(e)s fictifs/fictives et président(e)s des commissions

Transparence				
Nom	**Rôle**	**Commission**	**Date**	**Représentant(e)s d'intérêts**
KUHNKE Alice	Rapporteur(e) pour avis	FEMM	13/11/2023	Milkywire 802526-9328
KUHNKE Alice	Rapporteur(e) pour avis	FEMM	22/04/2023	Ernst & Young Sweden AB 556235-4539 BackingMinds Management AB 559278-2675 Asket AB 559002-3106 Hodakova AB 559250-4459 REMAKEBOLAGET STOCKHOLM 769625-2290 Filippa K Group AB 556608-3068 SVENSKA MODERÅDET 556108-3568 Myrorna Aktiebolag 556065-5887 Houdini AB 556643-2653
KUHNKE Alice	Rapporteur(e) pour avis	FEMM	21/04/2023	Sustainability influencers
BURKHARDT Delara	Rapporteur(e)	ENVI	09/02/2023	industriAll European Trade Union
BURKHARDT Delara	Rapporteur(e)	ENVI	08/02/2023	Clean Clothes Campaign / Stichting Schone Kleren Kampagne Environmental Coalition on Standards European Environmental Bureau Fashion Revolution Fair Trade Advocacy Office
BURKHARDT Delara	Rapporteur(e)	ENVI	03/02/2023	INDUSTRIA DE DISEÑO TEXTIL, S.A.
BURKHARDT Delara	Rapporteur(e)	ENVI	03/02/2023	EUROPEAN APPAREL AND TEXTILE CONFEDERATION (at staff level)
SOLÍS PÉREZ Susana	Rapporteur(e) fictif/fictive	ENVI	27/01/2023	C&A Mode GmbH&Co.KG
GALLÉE Malte	Rapporteur(e) fictif/fictive pour avis	DEVE	25/01/2023	Clean Clothes Campaign / Stichting Schone Kleren Kampagne
WEISS-EHLER Pernille	Rapporteur(e) fictif/fictive	ENVI	25/01/2023	Policy Hub - Circularity for Apparel and Footwear
MORTLER Marlene	Rapporteur(e) pour avis	DEVE	25/01/2023	C&A Mode GmbH&Co.KG
NOICHL Maria	Rapporteur(e) fictif/fictive pour avis	DEVE	19/01/2023	C&A Mode GmbH&Co.KG (team MN)
TOIA Patrizia	Rapporteur(e) pour avis	ITRE	17/01/2023	Inditex
MESURE Marina	Rapporteur(e) fictif/fictive pour avis	ITRE	17/01/2023	Clean Clothes Campaign / Stichting Schone Kleren Kampagne European Environmental Bureau RReuse
WEISS-EHLER				

Pernille	Rapporteur(e) fictif/fictive	ENVI	13/01/2023	Zalando SE
HOLMGREN Pär	Rapporteur(e) fictif/fictive	ENVI	11/01/2023	Ellen MacArthur Foundation Environmental Coalition on Standards European Environmental Bureau Fair Trade Advocacy Office Sustainable Fashion Academy European Environment Agency
TOIA Patrizia	Rapporteur(e) fictif/fictive pour avis	ITRE	10/01/2023	Camera Nazionale Moda Italiana
WEISS-EHLER Pernille	Rapporteur(e) fictif/fictive	ENVI	10/01/2023	Danish Fashion and Textile
WEISS-EHLER Pernille	Rapporteur(e) fictif/fictive	ENVI	21/12/2022	Textile Exchange
WEISS-EHLER Pernille	Rapporteur(e) fictif/fictive	ENVI	20/12/2022	Bestseller A/S
WEISS-EHLER Pernille	Rapporteur(e) fictif/fictive	ENVI	20/12/2022	Aalborg University
WEISS-EHLER Pernille	Rapporteur(e) fictif/fictive	ENVI	20/12/2022	Royal Danish Academy of Fine Arts European Environment Agency
WEISS-EHLER Pernille	Rapporteur(e) fictif/fictive	ENVI	20/12/2022	OsloMet – Oslo Metropolitan University
WEISS-EHLER Pernille	Rapporteur(e) fictif/fictive	ENVI	19/12/2022	Textile Revolution
WEISS-EHLER Pernille	Rapporteur(e) fictif/fictive	ENVI	19/12/2022	Policy Hub - Circularity for Apparel and Footwear
HOLMGREN Pär	Rapporteur(e) fictif/fictive	ENVI	15/12/2022	TOMRA Systems ASA
WEISS-EHLER Pernille	Rapporteur(e) fictif/fictive	ENVI	09/12/2022	Lykke Advice
MESURE Marina	Rapporteur(e) fictif/fictive pour avis	ITRE	08/12/2022	Clean Clothes Campaign / Stichting Schone Kleren Kampagne National Trade Union Federation Pakistan Home-Based Women Workers Federation
KUHNKE Alice	Rapporteur(e) pour avis	FEMM	08/12/2022	CARE International Aisbl
WEISS-EHLER Pernille	Rapporteur(e) fictif/fictive	ENVI	07/12/2022	FEAD
KUHNKE Alice	Rapporteur(e) pour avis	FEMM	06/12/2022	Fair Trade Advocacy Office
HOLMGREN Pär	Rapporteur(e) fictif/fictive	ENVI	06/12/2022	Fair Trade Advocacy Office
KUHNKE Alice	Rapporteur(e) pour avis	FEMM	06/12/2022	National Trade Union Federation Pakistan (NTUF) Home-Based Women Worker's Federation (HBWWF)
WEISS-EHLER Pernille	Rapporteur(e) fictif/fictive	ENVI	05/12/2022	Refashion
KUHNKE Alice	Rapporteur(e) pour avis	FEMM	02/12/2022	Swedwatch
WEISS-EHLER Pernille	Rapporteur(e) fictif/fictive	ENVI	02/12/2022	The Sustainable Fashion Academy
EHLER Christian	Rapporteur(e)	ENVI	01/12/2022	EUROPEAN APPAREL AND TEXTILE CONFEDERATION
EHLER Christian	Rapporteur(e)	ENVI	01/12/2022	adidas AG
EHLER Christian	Rapporteur(e)	ENVI	30/11/2022	Lenzing AG

WEISS-EHLER Pernille	Rapporteur(e) fictif/fictive	ENVI	30/11/2022	Fleishman-Hillard
WEISS-EHLER Pernille	Rapporteur(e) fictif/fictive	ENVI	30/11/2022	EuRIC
WEISS-EHLER Pernille	Rapporteur(e) fictif/fictive	ENVI	30/11/2022	Fleishman-Hillard
EHLER Christian	Rapporteur(e)	ENVI	29/11/2022	H & M Hennes & Mauritz AB Ohana Public Affairs
WEISS-EHLER Pernille	Rapporteur(e) fictif/fictive	ENVI	29/11/2022	Inditex
BOTOŞ Vlad-Marius	Rapporteur(e) fictif/fictive pour avis	ENVI	28/11/2022	H&M Group
BURKHARDT Delara	Rapporteur(e)	ENVI	28/11/2022	Umweltbundesamt
WEISS-EHLER Pernille	Rapporteur(e) fictif/fictive	ENVI	28/11/2022	Confederation of Danish Industry
BURKHARDT Delara	Rapporteur(e)	ENVI	24/11/2022	Policy Hub - Circularity for Apparel and Footwear
WEISS-EHLER Pernille	Rapporteur(e) fictif/fictive	ENVI	24/11/2022	Danish Fashion and Textile
WEISS-EHLER Pernille	Rapporteur(e) fictif/fictive	ENVI	24/11/2022	Tomra and ADS Insights
BURKHARDT Delara	Rapporteur(e)	ENVI	23/11/2022	Textiles Alliance
SOLÍS PÉREZ Susana	Rapporteur(e) fictif/fictive	ENVI	21/11/2022	Euratex
HOLMGREN Pär	Rapporteur(e) fictif/fictive	ENVI	15/11/2022	European Environment Agency Sustainable Fashion Academy
SOLÍS PÉREZ Susana	Rapporteur(e) fictif/fictive	ENVI	14/11/2022	Observatorio Textil
SOLÍS PÉREZ Susana	Rapporteur(e) fictif/fictive	ENVI	10/11/2022	TOMRA Systems ASA
SOLÍS PÉREZ Susana	Rapporteur(e) fictif/fictive	ENVI	09/11/2022	Euratex
BURKHARDT Delara	Rapporteur(e)	ENVI	01/11/2022	Oerlikon
SOLÍS PÉREZ Susana	Rapporteur(e) fictif/fictive	ENVI	20/10/2022	Inditex
WEISS-EHLER Pernille	Rapporteur(e) fictif/fictive	ENVI	13/10/2022	Avery Dennison Materials Europe BV
WEISS-EHLER Pernille	Rapporteur(e) fictif/fictive	ENVI	07/10/2022	Danish Fashion and Textile
WEISS-EHLER Pernille	Rapporteur(e) fictif/fictive	ENVI	06/10/2022	The Danish Chamber of Commerce
WEISS-EHLER Pernille	Rapporteur(e) fictif/fictive	ENVI	03/10/2022	H & M Hennes & Mauritz AB
WEISS-EHLER Pernille	Rapporteur(e) fictif/fictive	ENVI	23/09/2022	Bestseller A/S
WEISS-EHLER Pernille	Rapporteur(e) fictif/fictive	ENVI	23/09/2022	Global Fashion Agenda
WEISS-EHLER				

Pernille	Rapporteur(e) fictif/fictive	ENVI	22/09/2022	Refashion
WEISS-EHLER Pernille	Rapporteur(e) fictif/fictive	ENVI	22/09/2022	C&A Mode GmbH&Co.KG Policy Hub - Circularity for Apparel and Footwear
BURKHARDT Delara	Rapporteur(e)	ENVI	21/09/2022	EURIC
SOLÍS PÉREZ Susana	Rapporteur(e) fictif/fictive	ENVI	19/09/2022	Inditex
BURKHARDT Delara	Rapporteur(e)	ENVI	15/09/2022	ECOS
NOICHL Maria	Rapporteur(e) fictif/fictive pour avis	DEVE	14/09/2022	Verein deutscher Textilfachleute e. V.

Stratégie de l'Union européenne pour des textiles durables et circulaires

2022/2171(INI) - 01/06/2023 - Texte adopté du Parlement, lecture unique

Le Parlement européen a adopté, par 600 voix pour, 17 contre et 16 abstentions, une résolution sur une stratégie de l'Union européenne pour des textiles durables et circulaires.

Stratégie de l'Union

Tout en se félicitant de la communication de la Commission sur une stratégie de l'Union européenne pour des textiles durables et circulaires et de la vision qu'elle présente pour 2030, le Parlement a souligné que la transition vers des textiles durables et circulaires nécessite **une approche globale** qui devra s'étendre progressivement à l'ensemble de la chaîne de valeur des produits textiles. Les députés estiment qu'il est urgent de veiller à ce que les produits textiles mis sur le marché de l'Union soient **durables, réutilisables, réparables, recyclables et exempts de substances dangereuses**. Ils ont insisté sur le fait que les produits textiles devraient être fabriqués dans le respect des droits de l'homme et des droits sociaux, de l'environnement et du bien-être animal.

Le Parlement a réaffirmé que la croissance du secteur textile doit être totalement découplée de l'utilisation des ressources et a demandé à la Commission de proposer des **objectifs contraignants** de l'Union pour 2030 afin de réduire considérablement l'empreinte matérielle et l'empreinte de consommation de l'Union et de les maintenir dans les limites de notre planète d'ici à 2050 au plus tard.

La Commission et les États membres sont invités à adopter des mesures pour **mettre fin au phénomène de la mode éphémère** («fast fashion»), qui repose sur la production à faibles coûts de volumes importants de vêtements de qualité moindre. La stratégie pour les textiles et les mesures envisagées devraient intensifier la lutte contre la surproduction et la surconsommation. La Commission devrait évaluer les options stratégiques permettant de réduire les pratiques utilisées par les places de marché en ligne telles que la publicité ciblée et les incitations à l'achat excessif, notamment les options «Achetez maintenant, payez plus tard», la livraison et le retour gratuits et les remises par quantité.

Environnement et effets climatiques

Les députés s'inquiètent que, du point de vue de la consommation, au cours de leur cycle de vie, les textiles aient en moyenne la quatrième incidence négative la plus élevée sur le climat et l'environnement, après l'alimentation, le logement et la mobilité. La Commission est invitée à **proposer une nouvelle législation** pour décarboner complètement l'industrie de manière progressive, et à fixer, d'ici à 2025 au plus tard, des **objectifs ambitieux** fondés sur des données scientifiques pour la réduction des émissions de gaz à effet de serre dans le secteur textile, tout au long du cycle de vie des produits.

Rappelant que 20% de la pollution mondiale de l'eau provient des opérations de teinture et de finition des produits textiles, le Parlement a invité la Commission à fixer des objectifs ambitieux, fondés sur des données scientifiques et contraignants pour **réduire progressivement l'empreinte en eau de l'industrie textile**.

Le Parlement a invité la Commission à présenter rapidement l'initiative sur la réduction des rejets involontaires de microplastiques qui a été reportée. La prochaine proposition devrait définir des objectifs et des mesures clairs visant à prévenir et à réduire autant que possible les rejets **de microplastiques, de nanoplastiques et de microfibres** dans l'environnement.

Les députés ont également déploré l'utilisation généralisée de **produits chimiques dangereux** dans divers processus de production textile, qui ont des effets graves sur l'environnement et les travailleurs. Toute utilisation de produits chimiques nocifs doit être évitée ou réduite à des niveaux qui ne sont plus nocifs pour la santé humaine et l'environnement. Les députés s'inquiètent à cet égard du fait que près de 60 produits chimiques présents dans des produits textiles mis sur le marché de l'Union sont considérés comme cancérigènes, mutagènes ou toxiques pour la reproduction.

Conception circulaire

Le Parlement s'est félicité que la Commission considère les textiles et les chaussures comme un groupe prioritaire de produits susceptibles d'être réglementés dans le cadre du règlement sur l'écoconception. Il a invité la Commission à fixer rapidement des exigences horizontales en matière d'

écoconception **pour les textiles et les chaussures** et à se concentrer ultérieurement sur l'établissement d'exigences spécifiques aux différents produits textiles. Il a insisté pour que les obligations d'écoconception pour les textiles soient établies conformément aux objectifs de l'Union en matière de climat.

La résolution a souligné la nécessité pour la Commission et les États membres de **promouvoir des modèles commerciaux** qui contribuent à allonger la durée de vie des produits textiles et à les utiliser plus longtemps, ainsi que la réutilisation et réparation comme alternatives à l'achat de nouveaux produits. Les États membres devraient envisager de mettre en place des incitations visant à promouvoir une consommation durable, telles que la **réduction de la TVA sur les produits d'occasion et les réparations**. Les députés ont souligné la nécessité de promouvoir la recherche, de favoriser l' innovation et d'élaborer des politiques soutenant de nouveaux modèles économiques circulaires durables pour l'industrie textile.

Déplorant le manque d'attention accordée au bien-être des animaux dans la stratégie de l'Union pour les textiles, les députés ont invité la Commission à proposer des mesures en faveur du bien-être et de la protection des animaux au sein de l'industrie et du secteur textile.

Le Parlement a également encouragé les États membres, les régions et les autorités de gestion à avoir recours aux **Fonds structurels et d' investissement européens** ainsi qu'à la facilité pour la reprise et la résilience afin de libérer tout le potentiel de l'industrie textile européenne pour ce qui est de solutions innovantes pour poursuivre la numérisation et la décarbonation du secteur. Le programme de l'Union pour la recherche et l'innovation devrait cibler l'ensemble de la chaîne de valeur de la circularité dans l'écosystème textile.

Déchets textiles et responsabilité élargie du producteur

Les députés estiment qu'il convient de prévoir une responsabilité élargie des producteurs de textiles en ce qui concerne les textiles qu'ils mettent pour la première fois à disposition du marché sur le territoire d'un État membre. Les marchés en ligne doivent également être régis par les règles relatives à la responsabilité élargie des producteurs. La révision de la directive-cadre sur les déchets devrait fixer des objectifs spécifiques distincts en matière de prévention des déchets textiles, de collecte des textiles, de réemploi des textiles, de préparation en vue du réemploi, de recyclage des fibres en boucle fermée et d'élimination progressive de la mise en décharge des textiles.

Transparence et traçabilité

Le Parlement a salué l'initiative qui devrait garantir que les consommateurs reçoivent, au point de vente, des informations sur une garantie de durabilité commerciale pour les produits textiles ainsi que sur leur réparabilité, leur gestion de fin de vie et leur année de production. Préoccupés par les pratiques répandues d'écoblanchiment, les députés ont prié la Commission de réviser et de durcir les conditions d'octroi du label écologique de l' Union aux textiles.

Devoir de vigilance et équité sociale

Le Parlement a déploré l'insuffisance de la stratégie de l'Union pour des textiles durables et circulaires en ce qui concerne les aspects sociaux, tels que **les droits des travailleurs et l'égalité hommes-femmes**. Il a attiré l'attention sur le fait que les femmes représentent 80% de la main-d'œuvre mondiale du secteur de l'habillement et sont par conséquent touchées de manière disproportionnée par les incidences négatives de ce secteur. Il a demandé à la Commission d'intégrer la perspective de genre dans l'application de la stratégie de l'Union dans le domaine du textile.

Pratiques d'achat déloyales

Les députés estiment qu'il faudrait s'attaquer efficacement aux pratiques d'achat déloyales des entreprises, telles que les changements de dernière minute dans la conception ou les délais d'exécution, les modifications unilatérales des contrats et l'annulation de dernière minute des commandes. Ils ont demandé à la Commission d'évaluer la meilleure manière de faire reculer ces pratiques, notamment par la législation.

La Commission et les États membres sont invités à garantir **la formation et l'éducation sectorielles** dans le domaine des textiles durables afin de préserver les emplois actuels et d'assurer la disponibilité d'une main-d'œuvre qualifiée, en collaboration avec les partenaires sociaux et les acteurs du secteur. La Commission est également invitée à garantir des conditions de concurrence égales et un niveau élevé de protection de l'environnement pour les produits fabriqués et consommés au sein de l'Union et ceux importés ou exportés.